

ESENDER_LOGIN:	ENOTICES
CUSTOMER_LOGIN:	Boutot
NO_DOC_EXT:	2021-016637
SOFTWARE_VERSION:	11.0.3
ORGANISATION:	ENOTICES
COUNTRY:	EU
PHONE:	/
E_MAIL:	vincent.fiaccabrino@developpement-durable.gouv.fr

LANGUAGE:	FR
CATEGORY:	ORIG
FORM:	F14
VERSION:	R2.0.9.S03
DATE_EXPECTED_PUBLICATION:	/

Rectificatif

Avis d'information complémentaire ou avis rectificatif

Travaux

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) **Nom et adresses**

Nom officiel: Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer
Adresse postale: Hôtel de Roquelaure - 246, boulevard Saint-Germain
Ville: Paris
Code postal: 75007
Pays: France

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Section II: Objet

II.1) **Étendue du marché**

II.1.1) **Intitulé:**

Centrales sur bâtiments, serres et hangars agricoles et ombrières de parking de puissance comprise entre 100kWc et 8 MWc

II.1.2) **Code CPV principal**

09300000 Électricité, chauffage, énergie solaire et nucléaire

II.1.3) **Type de marché**

Travaux

II.1.4) **Description succincte:**

L'appel d'offres porte sur la réalisation et l'exploitation d'Installations photovoltaïques sur Bâtiments, Serres et Hangars agricoles et Ombrières de parking, situées en France métropolitaine continentale.

Les Installations sont réparties en familles ainsi définies :

Famille 1 (contrat d'achat) : Installations de puissance crête comprise entre 100 kWc exclus et 500 kWc exclus.

Famille 2 (complément de rémunération): Installations de puissance crête comprise entre 500 kWc inclus et 8 MWc inclus. Les ombrières de parking sont exclues de cette famille.

En vertu du 2° de l'article L311-12, les Candidats retenus désignés par le ministre chargé de l'énergie bénéficient :

- pour la famille 1, d'un contrat d'achat de l'électricité produite, conclu en application du 1° de l'article L.311-12 (contrat d'achat), selon les dispositions des articles L311-13 à L311-13-1 du code de l'énergie et selon les modalités précisées au 7 du cahier des charges.

- pour la famille 2, d'un contrat de complément de rémunération à l'électricité produite, conclu en application du 2° de l'article L.311-12 (complément de rémunération), selon les dispositions des articles L311-13-2 à L311-13-3 du code de l'énergie et selon les modalités précisées au 7 du cahier des charges.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

03/02/2021

VI.6) **Référence de l'avis original**

Avis original envoyé par eNotices:
Login TED eSender: ENOTICES
login client TED eSender: Boutot
Référence de l'avis: 2016-114118
Numéro de l'avis au JO série S: 2016/S 174-312851
Date d'envoi de l'avis original: 06/09/2016

Section VII: Modifications

VII.1) Informations à rectifier ou à ajouter

VII.1.1) Motif de la modification

Modification des informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur

VII.1.2) Texte à rectifier dans l'avis original

VII.2) Autres informations complémentaires:

Un cahier des charges modificatif est disponible sur le site de la CRE (<http://www.cre.fr/documents/appelsdoffres>). Deux nouvelles périodes (12eme et 13eme) ont été ajoutées pour le premier semestre 2021.